

## Association syndicale de Denneville-plage (ASDP)



*Tous unis pour notre littoral !*

Le syndicat de l'ADSP est heureux de vous convier à l'assemblée générale de notre association :

**le samedi 4 août 2018 à 17 heures**

**à la salle Saint Hélier (derrière l'église du bourg).**

L'ordre du jour de cette assemblée générale est le suivant

- désignation pour la séance : d'un Président, d'un scrutateur et d'un secrétaire ;
- rapport d'activité 2017/2018 ;
- intervention de M Ronan FLEURY (DDTM Manche) ;
- Perspectives 2018/2019 ;
- rapport financier 2018/2019 ;
- budget 2018/2019 ;
- renouvellement du Syndicat.

**Les candidats au syndicat sont invités à se faire connaître par mél auprès du Président avant le 1<sup>er</sup> août.**

En application de l'article 14 de nos statuts (*chaque membre a un nombre de voix proportionnel à sa base de contribution aux charges de l'association*) :

- les adhérents de 1<sup>ère</sup> ligne (à jour du paiement de leur cotisation 2017-2018 à l'association à hauteur de 200 euros) auront chacun 20 voix ;
- les adhérents de 2<sup>e</sup> ligne (à jour du paiement de leur cotisation 2017-2018 à l'association à hauteur de 50 euros) auront chacun 5 voix ;
- les adhérents des autres lignes (à jour du paiement de leur cotisation 2017-2018 à l'association à hauteur de 30 euros) auront chacun 3 voix.

Un carton de couleur correspondant à votre nombre de voix vous sera remis à l'entrée de la salle, lors de l'émargement.

En cas d'impossibilité pour vous de participer à l'assemblée générale, vous avez la possibilité de vous faire représenter **en donnant un pouvoir à un mandataire (pouvoir ci-dessous)**. Merci, ou de donner ce pouvoir directement à votre mandataire, ou de l'adresser par :

- mél au Président de l'ASDP (president@asdp.ovh)
- courrier comme indiqué sur le formulaire de pouvoir joint

Au plaisir de vous retrouver.

Pour le Syndicat,

Antoine Billet  
Président de l'ASDP.

## POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Je soussigné .....propriétaire à

l'adresse suivante .....

et membre de l'Association syndicale de Denneville-plage (**ASDP**), donne pouvoir à

M....., membre de l'ASDP, pour

voter en mon nom les résolutions mises au vote au cours de l'assemblée générale de l'ASDP

le samedi 4 août 2018.

Fait à .....le .....

**Signature** précédée de « **Bon pour pouvoir** » : .....

---

Ce pouvoir, **signé**, doit être envoyé au Président de l'ASDP : [asdp50580@gmail.com](mailto:asdp50580@gmail.com)

ou par courrier à : **Association syndicale de Denneville Plage**

**c/o Mairie de Denneville, 3 La Grande Rue, 50580 DENNEVILLE.**